

## **Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de l'Assemblée générale de la Conférence suisse des institutions d'action sociale**

**Neuchâtel, le 9 juin 2023**

*Seule la parole prononcée fait foi*

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à Neuchâtel. Nous sommes honorés de votre présence et nous espérons que vous aurez le loisir de découvrir les lieux gratifiés par ailleurs d'un grand soleil ... ceci n'est toutefois pas une invitation à faire « l'école buissonnière »...

La dernière fois que la CSIAS a réuni son assemblée générale dans notre magnifique canton, c'était en 2012. Je ne vais pas vous détailler tout ce qui s'est passé ici en termes d'action sociale durant ces 11 ans, mais revenir sur quelques points forts de notre actualité sociale neuchâteloise, qui feront certainement écho à la vôtre, dans vos propres cantons.

En premier lieu, je pense à l'accueil des personnes fuyant la guerre en Ukraine, ou d'autres conflits, puisque la situation géopolitique, économique et climatique à l'échelle de notre planète n'est bien malheureusement pas en train de s'améliorer. A l'heure où la Confédération cherche à augmenter sa capacité d'accueil en centres fédéraux, vous savez sans doute que Neuchâtel abrite déjà un tel centre, à Boudry. L'enjeu est ici d'offrir protection aux personnes qui en ont besoin, tout en assurant la qualité des liens avec la population résidente.

En second lieu, j'aimerais insister sur la problématique de l'inflation et des réponses que nous devons lui apporter. Très brièvement, je citerai 2 mesures que nous avons prises à l'échelle neuchâteloise :

1. Je suis particulièrement heureuse que le forfait d'entretien pour les bénéficiaires de l'aide sociale soit désormais, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023, aligné sur le forfait d'entretien CSIAS.
2. Par ailleurs, alors que notre canton était durement touché par l'augmentation des primes d'assurance maladie 2023, l'Etat de Neuchâtel a fourni un important effort pour élargir les limites de revenus donnant droit à un subside et pour mettre en place un subside extraordinaire SEPA.

En parallèle à l'accueil des réfugié-e-s et à la prise en compte de l'inflation pour les populations les plus touchées par les augmentations de prix, j'aimerais encore relever les efforts de l'Etat de Neuchâtel en faveur de la participation des personnes concernées par l'action sociale, que ce soient les professionnel-le-s, les bénévoles ou les bénéficiaires.

Durant les 12 derniers mois, nous avons mené - au sein de mon département - un projet baptisé *Assises de la cohésion sociale*. Il s'est agi d'organiser une douzaine d'événements - allant de représentations de théâtre-forum à l'enregistrement de podcasts, en passant par des ateliers participatifs avec les bénéficiaires de prestations. Tout cela dans le but de faire remonter la parole du terrain vers l'autorité politique, afin d'esquisser une politique sociale renouvelée qui contribue toujours mieux à la cohésion sociale.

L'ensemble de ce processus a été accompagné par l'UNINE par la Prof. Janine Dahinden et Emmanuel Charmillot. Ils en ont tiré une précieuse matière dans un rapport scientifique que nous venons de présenter publiquement. Nous travaillons actuellement sur les priorités politiques à en tirer. À ce stade, nous en avons identifié 3, comme autant de chantiers pour les prochaines années en matière de consolidation de la politique sociale cantonale :

- Mettre en place des mécanismes qui permettent la participation des personnes concernées à la vie politique et institutionnelle ;
- Faciliter l'accès de la population aux aides et aux prestations existantes, via une information, une coordination et une orientation renforcée;
- Prendre de nouvelles mesures pour faire reconnaître l'importance du travail non-rémunéré, avec une focale sur les engagements associatifs et/ou favorables au développement durable.

Les résultats des Assises de la cohésion sociale invitent à l'évolution, à la transformation mais pas à la révolution. C'est plutôt rassurant et encourageant et cela nous donne aussi de la légitimité et du soutien pour nos décisions à prendre et nos actions à mener. De la matière pour convaincre, aussi 😊

En matière de reconnaissance du travail non-rémunéré, j'ai récemment pu annoncer que nous travaillons sur un projet, nommé ACOSTE, pour allocation pour contribution sociale et/ou transition écologique, qui vise à mettre en place une prestation alternative pour les bénéficiaires de l'aide sociale – définis selon des critères précis – qui sont durablement éloignés du premier marché de l'emploi, mais qui contribuent à notre société, autrement. Afin de proposer une prestation efficace, nous cherchons évidemment à mieux connaître le public potentiellement concerné, via une grande enquête qui croise données quantitatives et qualitatives. Le chantier est en cours.

Avant de conclure, j'aimerais encore, en tant que membre du comité directeur de la CDAS, remercier la CSIAS pour la qualité des échanges entre nos 2 organisations. Ces échanges sont soutenus et toujours riches, dans un dialogue indispensable entre votre expertise et nos contraintes politiques. Vos éclairages et vos impulsions sont essentiels pour la politicienne que je suis. Un grand merci à vous.

Je profite également de l'occasion pour tirer mon chapeau à toute l'équipe du service cantonal en l'action sociale, emmenée de main de maître par son chef Daniel Schouwey, soutenu par Paola Attinger, par ailleurs membre de votre comité directeur. Bravo et merci à vous pour votre engagement à mes côtés en faveur de la population neuchâteloise.

Je vous souhaite des débats fructueux, un séjour des plus agréables chez nous, et je vous remercie de votre attention.